

# Contrat légumes GAEC

Date limite de remise du contrat : 27/11/2017\*

(\*Réponses urgentes dans la semaine qui précède !!!)

*Rappel : un contrat vous engage et doit être respecté.*

Le consommateur a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les principes de la charte AMAP
- à régler d'avance l'achat de ses produits.
- à prendre en compte les aléas de production
- à récupérer ses produits sur le lieu de la distribution.
- à participer à la réunion bilan avec les producteurs.

Chaque adhérent engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Date et signature de l'adhérent

Le / / 2017

Le producteur, GAEC Xotildeia, a pris connaissance de la charte AMAP® et s'engage :

- à respecter les ENGAGEMENTS de la charte AMAP,
- à livrer l'AMAP et à être présent le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 sur le lieu de distribution, maison Oihartzuna.
- à répondre aux questions des consommateurs et à participer à la réunion bilan avant le renouvellement du contrat,

Le producteur engage sa responsabilité civile en cas d'incident.

Signature du producteur

Infos membre :

Nom :

Téléphone/mobile :

email :

Total livraisons	Prix panier	Nb Minis paniers	Prix m. Paniers	En 1 chèque de*	Ou 6 chèques*	soit 5 chèques de*	et un dernier chèque de*
25	10 €	10	8 €	230 €	/	38.30 €	38.50 €
25	15 €	10	12 €	345 €	/	57.50 €	57.50 €

(\* entourer les bonnes cases pour le règlement)

(N.B. : TVA à 5,5% incluse dans les prix)

Montant du contrat pour 25 distributions, du 04/12/2017 au 04/06/2017 inclus. Attention ! Pas de distribution les 25 décembre et 1er janvier et mini-paniers pour 10 livraisons, en période creuse, soit du 2 avril au 4 juin 2018.

Tous les chèques sont remis au gérant de contrat (coordonnées ci-dessous) au moment de la signature des contrats.

Les chèques sont établis à l'ordre du producteur GAEC Xotildeia

**Fermoscopie :**

<b>Synthèse</b>	<b>Situation actuelle</b>	<b>Évolutions envisagées à N+2</b>
<b>Historique du producteur</b>	Conversion bio depuis 2011, bio en 2013	
<b>Structure et productions</b>	RQ : tout est bio à part les endives (à cause des plans) mais il sera possible de les remplacer si il en est proposé dans le panier.	
<b>Membres actifs du GAEC</b>	Associés : Jean Michel Urruty, Libe Subrechicot	
<b>Les pratiques de production</b>	Productions conduites en agriculture biologique.	

**AMAP de Saint Pée sur Nivelles : REÇU à compléter et conserver :**

L'adhérent M ..... de l'**AMAP de Saint Pée sur Nivelles** a confirmé son engagement d'achats de légumes correspondant à l'option ci-dessous, à l'ordre de **GAEC Xotildeia**.

**Montant du contrat pour 25 distributions, du 04/12/2017 au 04/06/2018** inclus. Attention ! Pas de distribution les 25 décembre et 1er janvier et mini-paniers pour 10 livraisons, en période creuse, soit du 2 avril au 4 juin 2018.

Merci de veiller à fournir des coordonnées **mail** et **téléphone** en cas de besoin au début du formulaire du contrat.

Contact AMAP : Christine Chena, tel : 06 36 74 85 02 - [chris.chena@orange.fr](mailto:chris.chena@orange.fr)

ou Pauline Guillaume tel: 06 48 76 26 17 - [pauline.guillaume56@gmail.com](mailto:pauline.guillaume56@gmail.com)

Total livraisons	Prix panier	Nb Minis paniers	Prix m. Paniers	En 1 chèque de*	Ou 6 chèques*	soit 5 chèques de*	et un dernier chèque de*
25	10 €	10	8 €	230 €	/	38.30 €	38.50 €
25	15 €	10	12 €	345 €	/	57.50 €	57.50 €